



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique fiscale

Question écrite n° 14988

Texte de la question

M Pascal Clement demande a M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, charge du budget, s'il envisage de prolonger jusqu'au 31 decembre 1992 les incitations fiscales relatives a l'investissement immobilier locatif et les reductions d'impots pour les depenses de grosses reparations a l'habitation principale prevues par la loi du 29 decembre 1984.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement a engage une reflexion sur l'ensemble des aides budgetaires et fiscales au logement. Les propositions de reforme qu'il aura retenues seront soumises au Parlement dans le cadre du projet de loi de finances pour 1990.

Données clés

Auteur : [M. Clement Pascal](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14988

Rubrique : Impot sur le revenu

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 1989, page 2865